



La prépa de la Réussite

Modalités d'inscription

MajorConcours06

pour la préparation annuelle aux concours d'ingénieurs post-Bac S (Maths, Physique/Chimie) + Stages vacances.

www.majorconcours06.com

☐ Fiche d'inscription dûment complétée

☐ 1 photos d'identité (dont une agrafée sur le fiche d'inscription)

☐ Photocopie des bulletins de notes de la classe de première et ceux disponibles de l'année en cours

☐ Photocopie des notes du baccalauréat (pour les élèves déjà bacheliers)

☐ Attestation d'assurance « Responsabilité Civile »

☐ Règlement comptant par chèque (ou espèce) soit :

-pour la préparation annuelle aux concours d'ingénieurs : **5990 euros (incluant les stages de vacances).**

☐ Règlement échelonné par chèque (pour la préparation annuelle uniquement) :

1^{er} acompte (lors de l'inscription) : 1990€ (encaissé lors de l'inscription)

+ 4 fois 1000 € (chèques à envoyer lors de l'inscription mais encaissés de septembre à décembre).

☐ Règlement par espèce ; prendre rendez vous au bureau.

FICHE D'INSCRIPTION pour la « Préparation aux concours d'écoles d'ingénieurs post-bac »



Année scolaire :

NOM : Prénom :

N° de portable (élève) :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Adresse Mail :@.....

Date de naissance :/...../.....

Baccalauréat présenté : Spécialité :

Dernier lycée fréquenté : Ville :

Motivations :

.....

Date et signature de l'étudiant, précédée de la mention « lu et approuvé » :

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS

Même adresse que l'étudiant (ci-dessus)

Autre adresse :

.....

NOM du père : Profession :

Téléphone (fixe/portable) : E-mail :

NOM de la mère : Profession :

Téléphone (fixe/portable) : E-mail :

Tarifs pour l'année scolaire de préparation aux concours d'écoles d'ingénieurs post-bac : **5990 euros**

Règlement échelonné

Par chèques : 1 fois : 1990 € (lors de l'inscription) + 4 fois 1000 € (chèques à envoyer dès l'inscription mais encaissés de septembre à Décembre, en début de chaque mois)

Par Espèce (prendre rendez vous au bureau)

Déclarant avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription figurant à la suite de ce document.

Etabli le :/...../.....

à.....

Signature : (parent ou tuteur si mineur) précédée de la mention « bon pour accord »

La prépa de la Réussite

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Article 1 : Résiliation

Toute demande de résiliation devra être dûment justifiée et formulée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de Monsieur le Directeur. Les seuls motifs acceptés seront :

Des raisons graves durant la période pour laquelle s'est inscrit l'élève (motifs légitimes et impérieux suivants : décès de l'élève ou de l'un des parents, hospitalisation de plus de 15 jours ou maladie grave de l'élève). Dans ces cas, l'inscription sera résiliée de fait et le remboursement effectué au prorata des séances déjà effectuées outre les frais de dossier s'élevant à 2 % du montant total du cycle préparatoire.

Article 2 : Contrôle

La direction se réserve le droit de contrôler l'activité de l'étudiant et de prendre des dispositions ou sanctions en cas d'absentéisme prolongé injustifié, d'indiscipline ou de toute autre raison compromettant la bonne marche de l'établissement.

Article 3 : Règlement intérieur

Les locaux mis à disposition étant des lieux de travail, il est interdit de les utiliser pour tout autre usage. Le silence y est de rigueur et il est formellement interdit de fumer dans la classe.

L'accès aux locaux se faisant par clavier numérique à code, l'étudiant s'engage à ne jamais permettre volontairement l'entrée de toute personne étrangère à l'établissement.

En cas de non respect du règlement intérieur, l'étudiant sera susceptible de sanctions pouvant entraîner l'obligation de réparation des dommages et préjudices subis ou encore l'exclusion définitive de l'établissement sans recours ni dédommagements possibles.

MajorConcours06 se réserve également la possibilité de renvoyer un élève en cas de dégradation de la salle de classe, violence...

Article 4 : Utilisation des cours et annales

L'Étudiant s'engage à garder pour lui les cours et exercices (et correction) provenant de MajorConcours06 pour un usage personnel et s'engage à ne pas les transmettre ou vendre à aucun autre organisme ou tiers. Des poursuites pourront être retenues en cas d'infraction à cette règle.

Article 5 : Lieu des séances et des enseignements

La Direction se réserve le droit, en cas de nécessité, de changer le lieu des séances, mais s'engage à respecter l'accessibilité.

Article 6 : Réserves

La Direction de **MajorConcours06** se réserve le droit :

- d'annuler contre remboursement une préparation en cas d'insuffisance de participants,
- de modifier le contenu des préparations en cas de nécessaire adaptation (modification des programmes officiels).

Article 7 : Modalités de règlement

7.1 : Seuls les règlements par chèques bancaires (ou postaux) et espèces sont acceptés.

7.2 : Règlement échelonné : les chèques sont encaissés, le premier, dans les 10 jours qui suivent sa réception, les suivants selon l'échéancier préétabli.